

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 819**

### Intitulé

DMA : Diplôme des métiers d'art Art du bijou et du joyau

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

223 Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un spécialiste de la création, de la conception et de la réalisation du bijou et du joyau. Il est capable de : - mener une recherche stylistique

- d'analyser les phénomènes de mode
- d'interpréter les demandes du client
- de gérer la conception et la production d'un produit ou d'une ligne de produits.

Ce professionnel a des connaissances en histoire de l'art et des compétences en dessin et modelage. Il maîtrise les techniques de fabrication et de montage de la bijouterie.

Homme de dialogue il sait aussi conseiller et guider le client dans ses choix.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La bijouterie et la joaillerie dans le cadre d'artisanat, d'une PME ou encore de l'industrie. Dans des activités du type:

- étude de marché
- création
- conception
- réalisation
- gestion et commercialisation
- restauration
- expertise

Bijoutier, joaillier, créateur, fabricant, restaurateur, expert

### Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805 : Stylisme

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- préparation - réalisation, réparation, récréation et restauration
- technologie
- expression plastique
- arts appliqués
- art, techniques et civilisations
- français
- langue vivante
- sciences appliquées
- économie et gestion de l'entreprise

#### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X Le jury, présidé par un inspecteur, est composé à parts égales : - de professeurs de l'enseignement public dans le cadre de la spécialité du diplôme des métiers d'art considérée et, s'il y a lieu, de professeurs appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage. - de membres de la profession intéressée.

En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

Articles D 337-125 à 337-138 du Code de l'Éducation

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

05/07/01

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**